

***Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois  
Vendredi 30 avril 2021 (13 h 00)  
Visioconférence (Zoom Meeting)***

**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina  
Brian LeNouail, Région n° 1 de Bellegarde  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence  
Yvan Lebel, Région n° 5 de Saskatoon  
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park  
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords  
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore  
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général  
Catherine Colombet, Adjointe exécutive à la direction générale  
Sébastien Fillion, Directeur des technologies de l'information  
Roch Gallien, Directeur général adjoint à l'éducation  
Claude-Jean Harel, Directeur des communications  
Abdoulaye Yoh, Directeur des services administratifs

**I. Ouverture**

*1.1 Bienvenue*

La présidence du CSF, M. Alpha Barry souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence constate que le quorum est atteint, il appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 30 avril 2021 à 13 h 10, par visioconférence.

Le mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 30 avril 2021 et  
\*\*assentiment sur la correspondance*

**21.018 GISELÈ RIVARD :** Que l'ordre du jour de la séance régulière du 30 avril 2021 à 13 heures par visioconférence soit adopté tel que présenté.

Adopté

**21.019 GENEVIÈVE BINETTE :** Que le CSF adopte par assentiment la correspondance au point 3 de l'ordre du jour telle que présentée lors de la séance régulière du 30 avril 2021.

Adopté

### 1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

### 1.4 Point d'amélioration continue

#### 1.4.1 Politique du jour : Sécurité de l'information (politique 3.5.2)

#### Grille de révision des politiques

Politique à réviser : 3.5.2 Sécurité de l'information

Réviseur : Alpha Barry

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	La politique est toujours pertinente.	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	La politique est conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF.	
3) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	La politique est à jour et d'intérêt actuel.	
4) La politique atteint-elle les résultats visés ?	Nous supposons que la politique atteint les résultats visés.	
5) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	Sans objet.	
6) Parmi les sept (7) positionnements stratégiques : La PM 3 ans à temps partiel et la PM 4 ans à temps plein	La prématernelle est le renforcement linguistique et individuel des jeunes dans les écoles du CÉF et par ce biais, nous nous assurons de fournir une francisation.  Le positionnement	

	<p>stratégique par rapport à la francisation précoce est important et névralgique pour le CSF.</p> <p>La politique est difficile à comprendre. Il est suggéré que le Comité de Gouvernance et des Politiques la revoit pour la rendre plus accessible à tout un chacun.</p> <p>Il faut continuer à valoriser l'apprentissage précoce, la langue et la culture via ce mécanisme.</p>	
--	---	--

*1.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 29 janvier 2021*

Il est demandé d'apporter une correction au point 1.5 : Le 28 novembre 2020 et non pas 2021.

La conseillère scolaire, Mme Oumnia Tahiri, s'absente de la rencontre à partir de 13 h 30.

**21.020 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 29 janvier 2021 tel que présenté lors de la séance régulière du 30 avril 2021, avec la correction demandée.

Adopté

**II. Directions du Conseil**

*2.1 Décisions*

*2.1.1 Rapport des ressources humaines*

**21.021 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 13 h 31 lors de sa séance régulière du 30 avril 2021, en présence de la direction générale.

Adopté

**21.022 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 30 avril 2021 à 13 h 45.

Adopté

**21.023 YVAN LEBEL :** Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 19 janvier au 23 avril 2021, tel que présenté lors de sa séance régulière du 30 avril 2021. Adopté

*2.1.2 Working Advisory Group (WAG)*

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, présente et détaille la composition de la direction, les cotisations et l'examen des votes du WAG.

*2.2 Points d'information*

*2.2.1 Rapport de suivis de la direction générale*

La conseillère scolaire, Mme Oumnia Tahiri, rejoint la séance à 13 h 58.

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, du rapport du deuxième trimestre 2020-21 (de décembre 2020 à février 2021).

La vice-présidente du CSF, Mme Geneviève Binette, s'absente quelques instants à partir de 14 h 28. Et ensuite, la conseillère scolaire, Mme Oumnia Tahiri s'absente de 14 h 32 à 14 h 46.

Le CSF demande à la direction générale du CÉF de prendre une décision favorable concernant la requête d'une avance de fonds du Conseil d'école Père Mercure de North Battleford. Cette demande d'avance de fonds concerne la construction d'une nouvelle structure de jeux pour l'école Père Mercure.

**21.024 MARIA LEPAGE :** Que le CSF reçoive le rapport trimestriel du second trimestre 2020-21 (de décembre 2020 à février 2021) de la direction générale tel que présenté lors de la séance régulière du 30 avril 2021. Adopté

Pause santé et reprise à 15 h 04. La conseillère scolaire, Mme Oumnia Tahiri, rejoint la séance à 15 h 09.

Formation présentée par M. Abdoulaye Yoh à l'attention des membres du CSF : « Osons le mieux-être communautaire », jusqu'à 15 h 52.

La vice-présidente, Mme Geneviève Binette, a quitté la séance à 15 h 48.

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, remercie M. Abdoulaye Yoh pour sa formation qui a été très appréciée par les membres du CSF.

M. Ronald Ajavon, Directeur général, poursuit en présentant les documents suivants :

- Les états financiers du deuxième trimestre 2020-21 (de décembre 2020 à février 2021) ;

- L'ébauche du budget 2021-22.

**21.025 GISELE RIVARD** : Que le CSF reçoive les états financiers du deuxième trimestre 2020-21 tels que présentés lors de la séance régulière du CSF du 30 avril 2021.  
Adopté

**21.026 ALPHA BARRY** : Que le CSF reçoive l'ébauche du budget 2021-22 telle que présentée lors de la séance régulière du CSF du 30 avril 2021.  
Adopté

### *2.2.2 Rapport sur les permissions d'admission*

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, du rapport sur les demandes de permission d'admission pour la période du 16 janvier au 19 avril 2021.

**21.027 BRIAN LENOUIL** : Que le CSF reçoive le rapport sur les permissions d'admission pour la période du 16 janvier au 19 avril 2021 tel que présenté lors de la séance régulière du 30 avril 2021.  
Adopté

### *2.2.3 Dossiers « Phares »*

La direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon, partage des informations avec les membres du CSF.

### *2.2.4 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc*

Les membres du CSF ont pris connaissance de la proposition n° 16.152 du Conseil d'école Père Mercure de North Battleford. Ainsi que de la lettre adressée à la direction générale du CÉF par le Conseil d'école Providence de Vonda.

### *2.2.5 Dates à retenir*

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 22 avril 2021 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres évènements communautaires.

**21.028 ÉLIZABETH PERREAU** : Que le CSF entérine la participation de la présidence du CSF, M. Alpha Barry, au *Spring Assembly* du SSBA qui a eu lieu par visioconférence les 15 et 16 avril 2021.  
Adopté

## **2.3 Rapports des comités et représentants**

### *2.3.1 Comité stratégique et de négociation*

Sans objet.

### *2.3.2 Comité des finances et de vérification*

Présentation orale du rapport du président du Comité Finances et Vérification, M. Brian LeNouail, quant aux rencontres dudit comité les 19 et 30 mars 2021.

**21.029 BRIAN LE NOUAIL** : Que le CSF reçoive les réclamations de dépenses du CSF, traitées par le CÉF le 3 février 2021 telles que présentées et examinées par le Comité des finances et de vérification lors de sa rencontre du 19 mars 2021.  
Adopté

### *2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques*

Sans objet.

### *2.3.4 Comité de reconnaissance*

Rapport des conseillers scolaires MM. Yvan Lebel, Maria Lepage et Oumnia Tahiri.

Prix Jean-Robert Gauthier 2021 : Appel de candidatures. Le courriel de la FNCSF a été transféré au comité le 22 avril 2021.

### *2.3.5 Comité des ressources humaines*

La direction générale du CÉF informe les membres du CSF que la poursuite des négociations pour la prochaine entente entre le CÉF et l'ALEF débutera en septembre 2021 pour une signature prévue en octobre 2021.

### *2.3.6 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

### *2.3.7 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

Présentation orale du rapport de la représentante du CSF auprès du Comité exécutif du SSBA, Mme Élisabeth Perreault.

### *2.3.8 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*

Sans objet.

### *2.3.9 Représentant auprès de la table des élus*

Présentation orale du rapport du représentant du CSF auprès de la table des élus, M. Alpha Barry, Président du CSF.

**III. \*\*Correspondance**

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

**IV. Délégations et présentations spéciales**

**V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

**VI. Tour de table et clôture de la séance**

*6.1 Points saillants*

*6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

*6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière 29 janvier 2021*

**21.030 GISELE RIVARD :** Que le CSF reçoive le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 29 janvier 2021, tel que présenté lors de la séance régulière du 30 avril 2021. Adopté

*6.2.2 Autoévaluation de la séance du 30 avril 2021*

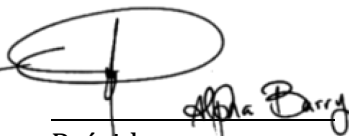
Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 10 mai à midi.

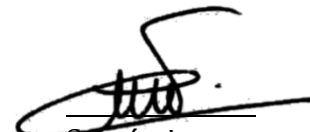
*6.3 La prochaine séance*

Le vendredi 21 mai 2021, à 13 heures, par visioconférence.

*6.4 Levée de la séance du 30 avril 2021*

**21.031 GISELE RIVARD :** Que le CSF lève la séance régulière du 30 avril 2021, par visioconférence, à 16 h 08. Adopté

  
Présidence

  
Secrétaire